

Allocution du Professeur Berhanou, Représentant du Centre pour le Dialogue Humanitaire à l'occasion de la cérémonie officielle de l'installation du Comité Préparatoire au Dialogue Politique Inclusif

Bangui, le 18 décembre 2007

A l'heure où le Centre pour le Dialogue Humanitaire s'apprête à mettre sa compétence professionnelle au service d'une cause dont l'importance et l'urgence ont été soulignées par l'ampleur et l'éloquence des illustres intervenants qui m'ont précédés, je m'empresse, Monsieur le Président, de vous exprimer notre profonde gratitude d'avoir bien voulu honorer de votre présence la cérémonie d'installation du Comité Préparatoire au Dialogue Politique Inclusif dont la présidence nous est confiée.

Depuis la première mission exploratoire effectuée en juillet 2007 par le CDH en République Centrafricaine jusqu'à la réunion de concertation du mois d'août dernier à laquelle j'ai eu l'honneur de participer et qui a permis de franchir un cap psychologique important dans l'avènement du Comité Préparatoire, le Centre pour le Dialogue Humanitaire a cherché à établir une relation de confiance avec tous les acteurs. Le CDH, dont la présence est désormais permanente, réaffirme sa disponibilité à l'égard de toutes les entités du Comité Préparatoire.

Devant ces solennités qui témoignent de l'importance de l'événement, le CDH est plus conscient que jamais des espérances que la Nation centrafricaine et son Gouvernement, ainsi que la communauté internationale entretiennent à l'endroit des travaux du Comité Préparatoire dont le succès est le gage de la réussite du Dialogue Politique Inclusif.

Si le privilège d'en assurer la présidence nous comble d'honneur, nous n'en mesurons pas moins avec pénétration, les responsabilités qui nous incombent, et la gravité du devoir de stricte neutralité et de constance que nous entendons nous imposer dans l'exercice de nos fonctions. A cet égard, le CDH est convaincu que pour réussir la préparation du Dialogue Politique Inclusif, il ne faudra mettre en avant que la préparation, à l'exclusion de toute diversion tendant à faire obstacle à la réalisation des objectifs fixés par la loi. Les contacts préliminaires que nous avons pu établir avec la plupart de nos collaborateurs membres du Comité Préparatoire permettent de présumer qu'ils partagent nos engagements.

Le CDH se doit, pour terminer, d'exprimer sa reconnaissance au nom du Comité et au sien propre, au Bureau des Nations Unies en Centrafrique ainsi qu'à l'Organisation Internationale de la Francophonie qui n'épargnent aucun effort pour faciliter la tâche, et aux Ambassades de France, des Etats-Unis, et la Délégation de la Commission Européenne dont le concours actif aura déblayé le chemin du succès pour qu'un esprit de concorde prévale à tous les niveaux d'une réflexion plurielle en faveur de la paix, de la bonne gouvernance et du développement socio-économique du pays.